

COMPTE-RENDU N° 9/16
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BREVANS
SEANCE DU LUNDI 24 OCTOBRE 2016 à 20H30

Présents : FUMEY, BUSSIÈRE, VACELET, FRATER, GINDRE, MIGER, SEIGNEZ, VALCHER, GIET, PAILLARD, LANOY, DRUET, CHEVALIER

Excusés : PINGON, RICHARD

Secrétaire séance : Jocelyne VACELET

Prochaine séance du conseil municipal : Lundi 12 décembre 2016

Le compte rendu du conseil municipal du 12 septembre 2016 est adopté à l'unanimité.

Cérémonie du 11 novembre à 11h30 devant la salle polyvalente suivie d'un repas.

Réunion publique le jeudi 27 octobre 2016 à 18h30 en mairie.

Bowling Le BH : la commune a reçu ce jour la requête de la SAS ATOMIC ANIMATION auprès du Tribunal administratif concernant la commission de sécurité.

Assemblée générale du SICTOM le mercredi 26 octobre 2016

ORDRE DU JOUR

I COMPTES RENDUS DELEGATIONS

- **Conseil communautaire du Jeudi 6 octobre 2016 :**
 - Communication des décisions prises par le Président et celles du bureau communautaire
 - Convention d'objectifs et de moyens 2016 avec l'Office du Tourisme de Pays de Dole
 - Convention d'objectifs et de moyens pour la gestion de l'office du Tourisme avec la SPL (Société Publique Locale) Hello Dole pour 2017
 - Convention de délégation de service public pour la gestion de DOLEXPO Parc du Jura avec la SPL Hello Dole
 - Désignation d'un représentant de la communauté d'agglomération du Grand Dole au Syndicat de la Sablonne en remplacement de Mme Martine GARNIER : M. Gérald CORDIER a été désigné.
 - Désignation d'un représentant de la communauté d'agglomération du Grand Dole à l'Agence de Développement du Nord Jura en remplacement de Mme Cyriel CRETE
 - Désignation de représentants de la communauté d'agglomération du Grand Dole au Fonds d'Aménagement Urbain
 - Composition du Comité Syndical du SICTOM – Modifications statutaires
 - Adoption du budget supplémentaire : Reports de crédits, reprises des résultats de l'exercice précédent, ouvertures et transferts de crédits
 - Demande de garantie d'emprunt par Dole du Jura Habitat pour la construction de 21 logements à Dole
 - Demande de garantie d'emprunt par Dole du Jura Habitat pour la construction de 9 logements à Rochefort Sur Nenon
 - Remise gracieuse partielle de dette – gestions des snacks de l'Aquaparc et la piscine Léo Lagrange
 - Renouvellement de la mise à disposition d'un agent auprès de l'ARAPT
 - Modification du tableau des effectifs
 - Adhésion au SIDEC 2016
 - Modification de la taxe additionnelle départementale à la Taxe de séjour
 - Cession de terrain à la SCI MCE
 - Acquisition d'immeuble à « Gares et Connexions »
 - Avenant n°1 à la convention portant adhésion au service commun d'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole.
 - Modification du Plan Local d'Urbanisme de Dole
 - Mise à jour des procédures d'urbanisme communales vivantes – complément
 - Changement d'appellation de Dole du Jura Habitat : Grand Dole Habitat
 - Programme d'actions territorial pour les aides à la pierre
 - Octroi d'une subvention à Dole du Jura Habitat pour une opération de construction de 2 logements à Dole
 - Exonération des commerces et entreprises dans le cadre de la mise en œuvre de la redevance spéciale « gros producteurs »
 - Financement du service de collecte et de traitement des ordures ménagères
 - Rapport d'activités CarPostal
 - Avenant à la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage entre la Ville de Dole et la Communauté d'agglomération du Grand Dole au profit du Pôle d'Echange Multimodal de la Gare de Dole
 - Avenant à la convention d'objectifs et de moyens pour l'aménagement du Pôle d'Echange Multimodal de la Gare de Dole
- **Commission référent transport :** Mme VACELET a participé à cette réunion : fonctionnement du réseau avec les dysfonctionnements apparus à la rentrée ainsi que les réponses apportées ; fonctionnement des services RPI avec une évolution de l'organisation des services et les impacts ; la présence des accompagnateurs dans les bus avec les conditions de prise en charge et des formations
- **Conférence des maires :** Mme BUSSIÈRE a participé à cette réunion : présentation de la SPL Hello Dole et le Grand Développement 39, le déploiement numérique avec la montée en débit et la fibre optique ; présentation de l'ordre du jour du conseil communautaire du 6 octobre 2016.
- **Réunion DDT/AMJ :** Mme BUSSIÈRE et M. LANOY ont participé à cette réunion. Les points suivants ont été abordés : l'urbanisme suite à la loi ALUR et la loi NOTRe avec le transfert de planification aux EPCI et les conséquences du nouveau schéma de l'intercommunalité sur l'instruction de l'Application des Droits des Sols (ADS) ; les compétences sur la loi NOTRe dans le domaine de l'eau et de l'assainissement ; point sur l'accessibilité
- **Commission Affaires générales du Grand Dole du 15 septembre 2016 :** Mme BUSSIÈRE a participé à cette réunion : report de crédits, reprise des résultats, ouverture et transferts de crédits, demande de garantie d'emprunt par Dole du Jura Habitat : construction de 21 logements rue de Bourgogne et Savoie à Dole ainsi que 9 logements à Rochefort Sur Nenon ; renouvellement mise à disposition d'une personne détachée pour l'ARAPT, création de postes suite à des avancements de grade et promotion interne, demandes des communes de LAVANGEOT et AMANGE pour l'aménagement de quais à déchets verts.
- **Réunion bureau du SICTOM :** Mme BUSSIÈRE a participé à la réunion du bureau : Avenants et Marchés publics, personnel du SICTOM et régie ; Situation des investissements 2016 : Evolution des consignes de tri du SYDOM ; Etude des déchèteries ; décision des adhérents concernant la Tarification Incitative. L'Assemblée générale aura lieu à Rochefort sur Nenon le mercredi 26 octobre 2016.

II] Avenue Eisenhower : Compte rendu commission travaux du 13 octobre 2016 – Présentation du projet – Demande de subvention au Conseil Départemental du Jura – Etude d'une ligne de trésorerie pour le financement des travaux : Délibération :

La commission travaux-sécurité s'est réunie le jeudi 13 octobre 2016 en présence de M. PERRIER du SIDEC pour la présentation du projet d'aménagement de l'Avenue Eisenhower. Ce projet porte sur l'aménagement des trottoirs avec un talutage en remblais avec la pose de bordures, avaloir et caniveau d'eau pluviale ainsi que la création d'un chemin partagé cycles-piétons. Il avait été annoncé lors de cette réunion que des bordures hautes seraient posées du garage FIAT à l'abribus. La pente de 2.5% empêche leur réalisation. Les eaux pluviales seront captées jusqu'au bac de décantation vers la carrosserie d'Art. Un revêtement en sablette était prévu, mais un bicouche sera réalisé sur les trottoirs afin d'éviter les ravinements en période d'orage.

Deux demandes de subvention seront sollicitées. La première sera sollicitée auprès du Conseil Départemental du Jura au titre des amendes de Police ; la deuxième auprès de la Préfecture au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux). Ce projet sera financé sur deux exercices avec la création d'une ligne de trésorerie dans l'attente du versement des subventions. Une participation sur les modes doux sera demandée auprès de l'Agglomération du Grand Dole. Vote à l'unanimité.

III] BUDGET : Décision modificative :

Suite à une erreur d'imputation en 2015 concernant le remboursement par le Grand Dole de la modification du PLU de Brevans qui devait permettre l'implantation d'ITM, abandonnée par le Grand Dole, il est nécessaire de créer une décision modificative pour ouvrir des crédits au compte 13151 et diminuer des crédits au compte 2315 pour un montant de 8096 €. Délibération votée à l'unanimité.

IV] Nouvelle attribution du Maire exercée au nom de la commune par délégation du conseil municipal : Capacité à ester en justice : Délibération :

Le conseil municipal a délégué un certain nombre de compétences au Maire lors des dernières élections municipales de 2014. Le 16° de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit la délégation suivante : « d'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle ». Le Conseil municipal décide d'attribuer cette nouvelle délégation au maire en précisant qu'elle est consentie tant en demande qu'en défense devant toutes les juridictions. Le conseil souhaite faire cette délégation suite au sinistre du 31 décembre 2015 pour lequel la commune s'est portée partie civile devant le tribunal. Délibération votée à l'unanimité des membres présents.

V] Rapport annuel assainissement exercice 2015 : Délibération :

Le Maire fait lecture du rapport annuel assainissement de l'exercice 2015 : maintien de la prime fixe annuelle à 50 € et la surtaxe assainissement à 1.35€ par m³ d'eau consommée. Le montant du produit des surtaxes assainissement pour la période de novembre 2014 à octobre 2015 est de 49 435,23 €. Lecture des résultats du Compte administratif 2015. Des travaux de curage ont été effectués sur les réseaux. L'étude diagnostique a été soldée pour un montant total de 9 810 € TTC subventionnée à hauteur de 4 087 €.

VI] Subvention à l'AICAF du Pays dolois (Association Intercommunale de Chasse Agréée Fusionnée) : Délibération :

Au vu de la prolifération des pigeons sur l'exploitation ROZ à Brevans notamment, un arrêté municipal autorise les lieutenants de louveterie ainsi que les membres de l'AICAF à les réguler. Le maire propose de verser une subvention de 50 € à l'AICAF en dédommagement de ses frais. Le conseil municipal autorise le maire à mandater cette subvention à cette association de chasse. Le maire proposera à M. ROZ d'installer en plus des appareils à ultras sons pour essayer de solutionner ce problème. Délibération votée à l'unanimité.

VII] Salle polyvalente Jean Ferrat : Location du 31 décembre :

Le Maire propose aux conseillers de donner priorité aux brevannais et aux associations communales pour réserver la salle polyvalente le soir du 31 décembre. Une date limite doit être fixée. Il propose le 15 septembre. Passé ce délai, les personnes extérieures à la commune pourront la louer s'ils le souhaitent. Le conseil municipal accepte cette proposition qui sera inscrite dans le règlement de la salle.

VIII] SIEDEC : Groupement d'achat gaz et électricité : Délibération :

La commune a adhéré à un groupement de commandes avec le SIEDEC pour l'achat d'électricité et de gaz naturel. Ce groupement est proposé à l'ensemble des collectivités de la Région Bourgogne Franche Comté. De ce fait, si la commune souhaite garantir la continuité des contrats, il est nécessaire de participer à ce nouveau groupement de commandes. Le conseil municipal donne un avis favorable à l'adhésion du groupement de commandes pour l'achat d'énergies ouvert à toutes les collectivités de la Région. Délibération votée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- **Rencontre Instituteurs-Gendarmerie :** dans le cadre de la sureté des enfants, la gendarmerie établit un état des lieux et recense les plans des bâtiments école, centre de loisirs. Elle soulève les problèmes d'évacuation en cas d'attentat ou de prise d'otage. La vérification des issues de secours a été faite. Dans la salle des associations et l'école du bas, impossibilité d'ouvrir l'issue de secours si les volets sont fermés. Il faut donc prévoir de laisser un double de clé afin que chaque utilisateur ouvre les volets avant d'intervenir dans ces salles.
Concernant la mise en accessibilité de la salle de classe au-dessus du centre de loisirs, l'Etat nous demande d'établir une attestation précisant que nos locaux communaux sont accessibles à toute forme de handicap ou de déposer un dossier de modification d'un ERP. Le conseil municipal propose de faire une demande de dérogation et parallèlement de déposer un dossier de travaux avant le 31 décembre afin d'obtenir une subvention. Un devis concernant la mise en place d'un ascenseur ou monte-charge sera demandé. Dossier à suivre.
- **COOP AGIR :** le Maire a été sollicité par l'Association Coop Agir, dont la Directrice est Mme Sylvie LAROCHE, pour accueillir des réfugiés dans notre commune dans le cadre de l'appel à projets de l'Etat. Cette association prépare un dossier pour être validé par l'Etat. Elle s'engage à trouver des logements dans le parc privé et s'occupera de leurs dossiers administratifs et sociaux. Le conseil municipal donne son accord de principe dans les conditions énoncées.

INFORMATIONS DIVERSES

- **Contrôle des bacs bleus :** suite au contrôle des bacs bleus/jaunes du 3 octobre dernier, 22 bacs étaient conformes sur 34 contrôlés et un bac refusé à la collecte. Lors du contrôle du 17 octobre dernier, 38 bacs étaient conformes sur 55 contrôlés et 2 bacs refusés à la collecte. Des avis ont été déposés dans les boîtes aux lettres par les ambassadrices du tri pour informer les usagers des erreurs de tri. La mairie adresse un courrier aux habitants qui ont déposé dans leur bac des ordures ménagères. Il est demandé d'être plus attentif car la qualité du tri a une incidence sur les tarifs appliqués au traitement de ces bacs.
- **Remerciement subvention :** l'AFM Téléthon remercie la commune pour son soutien financier.
- **Transfert licence IV :** M. ROBERT demande le transfert d'une licence IV implantée sur la Commune de Gray en vue de son exploitation sur la commune de Brevans dans son établissement le Bowling Le BH. Un avis favorable est donné à cette demande. Délibération votée à l'unanimité.
- **Taxe assainissement :** l'état de versement du produit de la surtaxe assainissement s'élève pour 2016 à 52012,47 € pour un montant budgétisé de 49000€.
- **Demande au Grand Dole par la Commune d'Eclans Nenon d'exonérer la TEOM :** au dernier conseil communautaire, le Grand Dole a voté l'exonération des salles polyvalentes.
- **Réhabilitation des fusillés pour l'exemple de la première guerre mondiale :** suite à notre délibération demandant la réhabilitation de tous les fusillés pour l'exemple de la première guerre mondiale. L'Etat reconnaît cette injustice.
- **Motion sur les finances locales et les écoles rurales :** le Maire informe de ces deux motions auxquelles aucune suite ne sera donnée.
- **Sinistre du 31 décembre 2015 :** Le Maire informe que l'assurance adverse a remboursé en intégralité les frais relatifs à ce sinistre et de ce fait abandonne l'action en justice pour ce remboursement.
- **JURADRONE :** la société Juradrone sillonnera les cimetières entre le 2 et le 6 novembre pour choisir les cimetières les plus fleuris du département en vue d'une publication dans la presse régionale.
- **SICTOM :** le maire propose aux conseillers d'établir un titre de recettes au Grand dole pour demander le remboursement d'une heure par semaine sur 52 semaines du temps de travail effectué pour le nettoyage devant les bacs à verres, journaux et habits. Le conseil municipal autorise à effectuer un titre au grand dole correspondant à un total de 52 heures de l'employé communal pour l'année 2015.

Questions posées par les conseillers municipaux :

- M. LANOY rappelle qu'il existe toujours des problèmes de stationnement à un endroit précis au Parc. Seules les places aménagées sont réservées au stationnement.
- Mme GIET informe qu'un poteau en bois avant la passerelle est cassé. M. GINDRE précise qu'il est au courant et que plusieurs poteaux sont pourris et sont à changer. Elle fait remarquer que la passerelle est très glissante surtout quand les feuilles s'entassent. Elle propose d'installer des bandes rugueuses sur chaque lame de bois. M. GINDRE examinera ce qui pourra être fait pour améliorer cette situation.
- M. SEIGNEZ informe que le garage RENAULT va goudronner autour de son bâtiment. Le maire précise que M. GERDY est autorisé à venir se raccorder sur les caniveaux de la rue de la courbe.

Séance levée vers 22 H 35

Le Maire, G. FUMEY